

# EXTRAIT DES ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

(2<sup>e</sup> Série, Tome I. 3<sup>e</sup> trimestre 1843.)

## DESCRIPTION

DE DEUX NOUVELLES ESPÈCES DE *Charaxes* DES INDES ORIENTALES, DE LA COLLECTION DE M. HENRI DOUBLEDAY.

Par M. EDOUARD DOUBLEDAY.

(Séance du 6 Septembre 1843.)

CHARAXES DELPHIS. (Pl. VII.)

Dessus des ailes d'un blanc un peu jaunâtre; les supérieures ayant à l'extrémité un espace triangulaire, noir, sinué intérieurement, finissant un peu avant l'angle interne et marqué au sommet de deux points blancs dont le premier plus grand: les inférieures ayant une rangée marginale de sept taches plus ou moins lunulées, dont la première est d'un bleu ardoisé, liseré de noir, la seconde et la troisième noires, liserées extérieurement de verdâtre et marquées sur le milieu d'un trait bleu, les suivantes verdâtres, marquées, à l'exception de la dernière, d'un petit trait blanc, plus ou moins liseré de noir, la couleur verdâtre se prolonge le long des nervures à leurs extrémités: le bord postérieur de ces ailes assez fortement denté, la première et la troisième dent à compter de l'angle anal, prolongées en queues grêles, acuminées.

Dessous des ailes d'un beau blanc à reflets argentés et nacrés, le bord postérieur des antérieures laissant voir par transparence le noir du dessus. Ces ailes ont dans la cellule discoïdale deux points noirs, et sur la nervure qui ferme la cellule, une lunule noire divisée par un trait bleu. Un petit trait noir s'appuie sur cette lunule, entre laquelle et le bord intérieur, est un gros point noir parsemé d'atômes bleuâtres. Près du bord extérieur est une rangée de points ochracés précédée d'une série de lunules noires; entre celle-ci et la cellule discoïdale, près du bord extérieur, sont deux autres petites lunules noires. Ailes inférieures ayant près de la côte deux points noirs pupillés de bleu argenté, dont le premier plus gros, rond; le second ovoïde. Dans la cellule discoïdale est un gros point argenté, liseré et pupillé de noir, entre lequel et l'angle anal sont quatre traits noirs disposés régulièrement, dont les deux premiers presque lunulés. Au delà du milieu est une série de lunules bleuâtres suivie d'une rangée de huit points dont les trois premiers ochracés, les autres d'un beau cramoisi: vient ensuite une bande sinuée, ochracée, suivie d'une rangée de lunules violâtres entre lesquelles et le bord postérieur sont sept grosses taches ochracées.

Tête noire avec quatre points blancs: thorax noirâtre; abdomen cendré.

Envergure, 91 millim.

De Silhet. Indes orientales.

#### CHARAXES EUDAMIPPUS. (Pl. VIII.)

Dessus des ailes d'un blanc un peu jaunâtre, les supérieures ayant au bord extérieur une bordure noire assez large, dilatée au sommet, divisée par deux rangées de ta-

ches de la couleur du fond dont le premier et le second de la seconde rangée un peu linéaires et les deux derniers de la première rangée lunulés, les autres ronds. Entre ces deux rangées, près de la côte, est un trait blanchâtre suivi de deux points de même couleur. La côte est noire et l'extrémité de la cellule discoïdale est marquée d'une raie noire liée au noir de la côte et à une autre raie noire longitudinale atteignant à peu près la bordure extérieure. Ailes inférieures marquées près du bord extérieur d'une bande noire, divisée par une rangée de taches blanches surmontées, à l'exception de la première, par une lunule bleuâtre. Bord postérieur denté, la première et la troisième dent à compter de l'angle anal se prolongeant en queues linéaires grêles. Queues et bord postérieur bleuâtres, liserés de noir. Angle anal marqué d'une tache ochracée.

Dessous des quatre ailes d'un beau blanc argenté avec une bordure étroite couleur de feuille morte, traversé par une bande sousmarginale à peu près de la même couleur, bordée extérieurement sur les supérieures d'une rangée de lunules noires entre laquelle et l'angle anal sont trois lunules de la même couleur. Sur les secondes ailes, cette bande est bordée d'une rangée de lunules d'un bleu ardoisé liserées de noir, et entre la bande et le bord postérieur, sont huit taches noires, rondes. Le milieu des deux ailes est traversé par une bande commune d'un brun ochracé qui commence à l'extrémité de la cellule discoïdale des premières et finit un peu au delà du milieu du repli abdominal des secondes. Cette bande, qui sur les premières se bifurque en forme d'Y, est bordée en grande partie d'une rangée de traits noirs. La cellule discoïdale est marquée avant son milieu par deux points noirs assez gros, et sur le repli abdominal, un peu avant la bande sous marginale, est un trait d'un noir profond. Angle anal un peu ochracé.

Tête noire, marquée sur le sommet de quatre points blancs. Thorax noirâtre : abdomen cendré.

Envergure, 10 centimètres.

De Silhet. Indes orientales.

*Explication des planches VII et VIII.*

Pl. 7. *Charaxes delphis*, Ed. Doubleday.

Pl. 8. *Charaxes eudamippus*, Ed. Doubleday.

